

Nombre de membres en exercice : 11 qui ont pris part à la délibération : 11 dont 2 procurations

Date de la convocation : 11 Juin 2021

Compte rendu conseil municipal du 16 juin 2021

Objet:

1/4

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de FLAUX

Séance du 16 juin 2021

L'an deux mille vingt et un le seize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du château, sous la présidence de Monsieur Denis JUVIN - Maire

Présents: Denis JUVIN - Patricia MICHOT - Muriel NIGGEL - Alessandra STURANI Valérie UPPHOFF - Catherine VINAS - Jean-Pierre PLUS - Philippe VINÇON - Philippe ROUVIER - COROUGE

Absent:

Absents excusés: Catherine MARTEL - Michel VAILLIES

<u>Procuration</u>: Catherine MARTEL donne procuration à Denis JUVIN

Michel VAILLIES donne procuration à Muriel NIGGEL

Ouverture de la séance

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

Nomination du secrétaire

Monsieur le Maire propose la candidature de Patricia MICHOT, en qualité de secrétaire pour la présente séance

Vote: à l'unanimité

Ordre du jour

- · Approbation du compte rendu du conseil du 19 mai 2021
- · Décision modificative N°1 du budget M49
- · Convention Préfecture pour la transmission électronique des actes au représentant de l'état
- Représentant d'un coordinateur communal pour le recensement 2022
- · Renouvellement bail de location de la maison dite « Maison du Garde »
- Dépôt d'un dossier de financement du GAL (groupe d'action locale) Uzège
 Pont du Gard au titre du programme LEADER dans le cadre de l'Appel à
 Projet « Rénovation du petit patrimoine bâti public de l'Uzège-Pont du Gard »
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2021

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations. Personne ne prenant la parole, il est passé au vote <u>Vote</u>: à l'unanimité



Nombre de membres en exercice : 11 qui ont pris part à la délibération : 11 dont 2 procurations

Date de la convocation : 11 Juin 2021

Objet:

Compte rendu conseil municipal du 16 juin 2021

2/4

Décision modificative N°1 du budget M49

Dépenses de fonctionnement :

Manque de crédit budgétaire pour régler des factures de fonctionnement :

Chapitre 011	Compte 6156	Maintenance	_	122.00 €
Chapitre 014	Compte 701249	Reversement redevance pour pollution	+	122.00 €

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote *Vote* : à l'unanimité

Convention Préfecture pour la transmission électronique des actes au représentant de l'état

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la modernisation de l'exercice du contrôle de légalité, le ministère de l'intérieur a mis en œuvre un dispositif d'échanges dématérialisés entre l'Etat et les collectivités Territoriales, ainsi que les établissements publics locaux.

Au niveau du fonctionnement des services, les accusés de réception apparaissent sur les récepteurs de la Collectivité, après transmission.

La télétransmission a été conçue de manière sécurisée et s'effectue en langage crypté. C'est la raison pour laquelle, il convient de recourir aux services d'un tiers de télétransmission, qui est homologué par le ministère de l'intérieur.

Il convient donc de désigner un prestataire homologué, ce qui permettra la signature d'une convention entre le représentant de l'Etat et les collectivités Territoriales pour la télétransmission des actes soumis au contrôle légalité.

Il est proposé au Conseil municipal

- d'approuver le principe de télétransmission des actes municipaux soumis au contrôle de légalité
- de désigner notre prestataire agrée JVS MAIRISTEM pour la télétransmission autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec les services de l'Etat.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

Vote: à l'unanimité

Représentant d'un coordinateur communal pour le recensement 2022

Il est proposé au Conseil municipal

· de désigner Madame Kristel GOMIS coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Madame GOMIS Kristel, bénéficiera d'une augmentation de son régime indemnitaire



Nombre de membres en exercice : 11 qui ont pris part à la délibération : 11 dont 2 procurations

Date de la convocation : 11 Juin 2021

Objet:

Compte rendu conseil municipal du 16 juin 2021

3/4

(IFTS ou IHTS).

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

Vote: à l'unanimité

Renouvellement bail de location de la maison dite « Maison du Garde »

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le bail de location de la maison dite « maison du garde » doit être renouvelé et propose, compte tenu de la situation de l'occupant, qu'il soit renouvelé à l'identique du précédent à savoir sans augmentation du prix du loyer qui est de 122 € mensuel.

Le prochain renouvellement interviendra au terme de 3 ans à compter du 30 juin 2021 soir au 30 juin 2024.

Il est proposé au Conseil municipal

 de renouveler le bail de location de la maison dite « maison du garde » au 1er juillet 2021 pour une période de 3 ans, sans augmentation du prix du loyer qui est de 122 € par mois

Les membres demandent qu'on se renseigne sur les aides de l'Etat pour l'isolation

il est passé au vote <u>Vote</u>: à l'unanimité

Dépôt d'un dossier de financement du GAL (groupe d'action locale) Uzège Pont du Gard au titre du programme LEADER dans le cadre de l'Appel à Projet « Rénovation du petit patrimoine bâti public de l'Uzège-Pont du Gard »

Selon le Programme de développement rural de la Région Languedoc-Roussillon approuvé par la Commission européenne le 14 septembre 2015 modifié La mairie a répondu à l'appel à projet du GAL Uzège-Pont du Gard « Rénovation du petit patrimoine bâti public de l'Uzège-Pont du Gard » ouvert du 1/03/2021 au 2/07/2021

Les travaux de rénovation sont prévus pour la période prévisionnelle du 01/05/2021 au 31/12/2021

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recette		
Туре	Montant en € HT	Financeur	Montant éligible	(F) % (I) = 1
Travaux réhabilitation	28 022.00	UE - FEADER - LEADER	7 188.36	25%
lavoir		DEPARTEMENT	6 822.74	25%
		REGION	8 406.50	30%
		Autofin. hors FEADER	5 604.40	20%
Total	28 6022.0	0 Total	28 022.0	100%

Il est proposé au Conseil Municipal:

- D'approuver le projet, le calendrier et le plan de financement prévisionnel mentionnés ci-dessus.
- De se prononcer favorablement au dépôt d'un dossier de financement du GAL Uzège Pont du Gard au titre du programme LEADER dans le cadre de



Nombre de membres en exercice : 11 qui ont pris part à la délibération : 11 dont 2 procurations

Date de la convocation : 11 Juin 2021

Compte rendu conseil municipal du 16 juin 2021

Objet:

4/4

l'Appel à Projet « Rénovation du petit patrimoine bâti public de l'Uzège-Pont du Gard »,

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et document nécessaire à la réalisation de ce projet ;

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote *Vote* : à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de faire le 14 juillet selon le protocole sanitaire, dans le parc du château,

Restauration : un devis a été fait auprès de Monsieur PANAFIEU 14 € TTC / personnes vote à l'unanimité

Musique : 2 devis ont été proposé SOLIKO 686.40 € JAZZ 340 €, les membres présents valident le Jazz à 340 €

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la mise en place des panneaux Les Auvis Commune de Flaux

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que suite à la demande d'aides bénévoles pour la bibliothèque auprès des administrés, Mme RIZZO Sylvia, Mme RANZ Cathy, Mme BENHES Dorothée se sont proposées. La bibliothèque sera fermée du 14 juillet au 15 août.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la facturation de l'eau est clôturée.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de peindre la petite classe

Un devis sera demandé à Mr DEVERGEES et Mr Christophe

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que le débroussaillage des chemins par l'entreprise LAFFONT est terminé

Séance levée à 19h25



PRÉFECTURE DU GARD Reçu le 3 0 SEP. 2021 Bureau du Courrier